

**COMPTE RENDU DE LA COMMISSION VTT
DU 18 OCTOBRE 2016 A PONTOISE**

Présents : JC. VAUCHELLES - P. FRAZIER (AC Marines)— D. WROBLEWSKI (Harde Surveilliers) — A. ABOUBA (CVC Méry) - E. GALOT (UC Fosses/Marly) – P. SCOTH (OCVO)- J. LOQUIEN (Déléguée UFOLEP).

Excusés : D. GARNIER (Harde Surveilliers) - A. HUCK (Sangliers du Vexin)

1°) BILAN DES MANIFESTATIONS :

- **27 -28 Août 2016 :** 24 H de Cergy
1134 participants.
- **18 Septembre 2016 :** 3 H VTT
151 participants (58 équipes de 2 et 35 solos)
- **25 Septembre 2016 :** Randonnée la Noisienne
200 participants.

2°) COMMISSION VTT 2016/2017 :

Composition de la commission en pièce-jointe.

3°) ORGANISATION VOT JEUNE EPREUVE HIVERNALE :

Le bulletin d'inscription sera mis à jour des modifications de ce jour et envoyé.

Informations pratiques :

Rendez-vous des organisateurs 12 h / 12 h 30 sur place. Départ des épreuves : 14 h.

ABDOU	OCVO	EMILIEN	PAULINE
Plaques et inventaire	Assurance 150 (fait)	Classements	Pointage informatique
Banderole Ufolep	Fond de caisse	Rallonges	
Sono Ufolep (prévoir)	Rallonges		
Double prises jack)	Barnums		
	Collation		
	Bouquets, coupes		
	Barnums, barrières		

Inscription : 4 personnes – Plaques : 2 personnes.

- Sécurité circuit – de 10 km – Ci-dessous rappel de la réglementation.

L'organisateur devra prévoir :

- Une trousse médicale de premiers secours, a un emplacement défini et connu de toute l'organisation (organisateurs, arbitres...). Cette trousse médicale permettra d'apporter les premiers secours en cas d'accident
- 2 secouristes majeurs titulaires du PSC1 affectés uniquement à cette fonction

Le Tableau, ci-dessous, relatif aux différents moyens de secours pouvant correspondre aux besoins des épreuves cyclistes sur la voie publique précise en fonction de la nature de l'épreuve, les moyens de secours à mettre en place.

Moyens à mettre en place	Nature de l'épreuve			
	Circuit (1) inférieur ou égal à 12 km	Circuit (1) supérieur à 12 km et inférieur à 20 km	Contre La Montre ou Epreuves Chronométrées	Circuit (1) 20 km ou plus Ou ville à ville ou par étapes
Type de Moyen de Secours retenu	2 secouristes majeurs PSC1 Les 2 secouristes seront identifiables de l'organisation et du public	2 secouristes majeurs PSC1 Les 2 secouristes seront identifiables de l'organisation et du public	2 secouristes majeurs PSC1 Les 2 secouristes seront identifiables de l'organisation et du public	> DPS retenu, à préciser (2) > ou présence d'une ambulance avec 2 secouristes ou équivalent
VEHICULE destiné aux Premiers Secours	1 véhicule dédié aux 2 secouristes pour se déplacer sur le circuit. Ils seront équipés de moyens de communication adaptés au circuit	> DPS P.E. retenu <i>préciser :</i> Dispositif statique Dispositif dynamique (2) Dispositif mixte ou > ambulance	> DPS P.E. retenu <i>préciser :</i> Dispositif statique Dispositif dynamique (2) Dispositif mixte ou > ambulance	> DPS, à préciser (2) ou > ambulance
Médecin	NON (pas d'obligation)	NON (pas d'obligation)	NON (pas d'obligation)	OUI

(1) S'entend par circuit, un itinéraire strictement identique répété à plusieurs reprises

(2) Dans le cadre d'une mise en place d'un D.P.S. à dispositif dynamique

Si une équipe est amenée à assurer une mission d'acheminement de victime(s) vers un point de prise en charge, il est nécessaire de prendre toute disposition pour garantir la continuité des moyens de secours, tel que défini dans la convention établie avec l'organisateur.

3°) PRE-CALENDRIE 2017

Un pré-calendrier sera établi et transmis aux clubs.

La Séance est levée à 22 H.

PROCHAINE REUNION :

LE MARDI 8 NOVEMBRE 2016 au Comité
A 19 H 30 pour la commission
A 20 H 30 pour les clubs organisateurs.

La Déléguée UFOLEP
Jocelyne LOQUIEN